

Texte : Danny Hermans - Coordinateur technologie et réglementation

Version : 10/2023 – Mise à jour : 04/2024

De nouvelles normes sur les systèmes de détection d'incendie et les systèmes connexes sont en préparation

La technologie évolue, nos connaissances s'étoffent, nous tirons des enseignements de la pratique, le cadre légal change, de nouveaux besoins émergent... De bonnes raisons pour continuer d'oeuvrer à l'amélioration des normes en place ou au développement de nouvelles normes.

Au sein de la commission SA/E072 de l'opérateur sectoriel Sirris-Agoria, plusieurs groupes de travail s'y attendent. Penchons-nous sur trois d'entre eux :

- Systèmes de détection d'incendie ;
- Systèmes d'alarme ; et
- Systèmes intégrés de protection contre l'incendie.

Grâce à l'engagement perpétuel des représentants des différentes organisations concernées et à la contribution du public par le biais d'enquêtes publiques, le meilleur consensus est recherché à chaque fois.

Groupe de travail Systèmes de détection d'incendie

Le groupe de travail systèmes de détection d'incendie est chargé d'adapter et d'actualiser la norme « NBN S 21-100-1 – Systèmes de détection et d'alarme incendie - Partie 1 : Règles pour l'analyse des risques et l'évaluation des besoins, l'étude et la conception, le placement, la mise en service, le contrôle, l'utilisation, la vérification et la maintenance. » L'objectif est de publier une nouvelle version mise à jour tous les trois ans.

L'évolution constante de la technologie, les connaissances et les réactions du terrain sont à chaque fois la source de nouveaux points de travail. À chaque nouvelle édition, des technologies de détection des incendies sont ajoutées et les sujets déjà présents sont améliorés. Voici un aperçu depuis la publication de l'addendum 1 jusqu'à l'édition actuelle.

Addendum 1 uit 2018

La détection incendie sans fil a été ajoutée.

- De nombreuses améliorations ont été apportées au texte.
- Les systèmes d'évacuation sonores ont été retirés du champ d'application

Édition 2021

- Les détecteurs de chaleur de type linéaire ont été ajoutés.
- Des cas d'exception ont été prévus (pour adopter une démarche orientée sur les résultats).
- Les prescriptions relatives aux BEAMS ont été remaniées, surtout pour apporter des améliorations pour les grands volumes.
- La partie sur le maintien de fonction et le câblage a été revue en profondeur.
- Le volet portant sur la transmission a été adapté en grande partie et prévoit cinq options.

Édition 2024 (pas encore publiée)

La prochaine édition, qui devrait être publiée avant la fin de l'année, comprendra les ajouts/ajustements suivants :

- Ajout d'instructions d'installation pour la détection vidéo d'incendie ;
- Amélioration de la partie sur les fausses alarmes ;
- Adaptation de la section sur le remplacement des détecteurs de fumée ponctuels dans le chapitre sur la maintenance préventive ainsi que l'assurance qualité nécessaire fournie lors du reconditionnement des détecteurs ;

- Adaptation du chapitre sur les modifications et extensions des installations existantes ;
- L'introduction d'une simplification administrative pour les installations simples, de petite taille ;
- L'introduction d'une analyse de risques simplifiée pour les installations simples, de petite taille ;
- Suppression de prescriptions relatives aux systèmes d'alarme.

La norme est ainsi mise à jour pour s'aligner parfaitement sur la nouvelle série de normes sur les systèmes d'alarme.

Groupe de travail Systèmes d'alarme

Depuis l'ajout de l'addendum à la NBN S 21-100-1, les systèmes d'évacuation sonores n'entrent plus dans le champ d'application de la NBN S 21-100-1. Après une large concertation, il a été décidé de développer une nouvelle série de normes sur les « systèmes de signalisation d'urgence ». Le terme « signalisation d'urgence » est utilisé ici au sens de la série EN 54, c'est-à-dire une signalisation (ou alarme) en cas d'incendie. Dans notre contexte belge, il s'agit de signaux pour l'évacuation (= alarme dans la législation), d'alerte et éventuellement d'autres signaux d'urgence. L'accent est mis sur les signalisations d'urgence en cas d'incendie.

Cette série de normes s'articulera comme suit :

NBN S21-112-1 – Systèmes de signalisation d'urgence - Partie 1 : Critères de sélection

- Basé sur l'actuelle NBN S21-111-1 Systèmes de détection et d'alarmes incendie - Systèmes d'alarmes vocales - Partie 1 : Critères de sélection
- L'objectif de cette norme consiste à sélectionner correctement et plus facilement un ou plusieurs systèmes de signalisation d'urgence en fonction de différents paramètres.

NBN S21-112-2 – Systèmes de signalisation d'urgence - Partie 2 : Gestion, qualifications et compétences

- Basé sur l'actuelle NBN S21-111-3 Systèmes de détection et d'alarmes incendie - Systèmes d'alarmes vocales - Partie 3 : Gestion, qualifications et compétences

NBN S21-112-3 – Systèmes de signalisation d'urgence Partie 3 : Règles pour l'étude, la conception et le placement de systèmes de signalisation d'urgence sonores

- La nouvelle norme basée sur les prescriptions relatives aux sirènes de la NBN S21-100-1

NBN S21-112-4 – Systèmes de signalisation d'urgence - Partie 4 : Règles pour l'étude, la conception et le placement de systèmes de signalisation d'urgence vocaux

- Mise à jour et changement de nom de la NBN S21-111-2 Systèmes de détection et d'alarmes incendie - Systèmes d'alarmes vocales - Partie 2 : Règles pour l'étude, la conception et le placement

Attention : les titres ci-dessus sont encore susceptibles d'évoluer. Cette série peut, au besoin, être complétée avec d'autres solutions de « systèmes de signalisation d'urgence ».

Afin de veiller à ce que la nouvelle édition de la NBN S 21-100-1 s'accorde parfaitement avec les NBN S 21-111-1, 2, 3 et 4, nous synchroniserons les enquêtes publiques et les publications finales.

Comme de coutume, nous y associerons une campagne d'information et de formation.

La série de normes relative aux systèmes d'alarmes vocales est complète depuis 2020 et se compose de normes suivantes :

- NBN S 21-111-1 - Systèmes de détection et d'alarme incendie - Systèmes d'alarmes vocales - Partie 1 : Critères de sélection
- NBN S 21-111-2 - Systèmes de détection et d'alarme incendie – Systèmes d'alarmes vocales - Partie 2 : Règles pour l'étude, la conception et le placement
- NBN S 21-111-3 - Systèmes de détection et d'alarme incendie - Systèmes d'alarmes vocales - Partie 3 : Gestion, qualifications et compétences

Comme vous pouvez le lire ci-dessus, ces normes seront traitées dans la nouvelle série de normes relatives aux systèmes de signalisation d'urgence.

Groupe de travail Systèmes intégrés de protection Incendie

Les systèmes de détection incendie commandent de nombreux autres systèmes dans les bâtiments. Il peut s'agir aussi bien de systèmes de sécurité incendie (systèmes de signalisation d'urgence, systèmes d'évacuation des fumées et de la chaleur, systèmes d'extinction, portes à fermeture automatique en cas d'incendie, clapets coupe-feu, trappes de désenfumage, etc.) que de systèmes des bâtiments (HVAC, ascenseurs, déverrouillage des portes, etc.).

Dans la pratique, nous constatons qu'il règne un certain flou par rapport à ces commandes, notamment la manière dont il convient de faire le lien entre le système de détection incendie et les autres systèmes. Nous constatons l'émergence aussi bien de solutions très professionnelles que largement insuffisantes. Or, si ces commandes ne fonctionnent pas correctement et ne sont pas fiables en cas d'incendie, cela peut mettre des vies en péril. Après les travaux préparatoires, un groupe de travail a commencé à se pencher sur ce défi le 20 septembre 2022. Il est donc encore beaucoup trop tôt pour approfondir le contenu.

Conclusion

Comme les textes sont encore en cours d'élaboration dans les groupes de travail, cet aperçu est nécessairement bref et incomplet. Mais une chose est certaine : les normes - les règles écrites de bonne pratique - sont strictement nécessaires pour élever la sécurité incendie à un niveau supérieur. En outre, l'évolution de la technologie et l'expérience pratique signifient que ces normes doivent être adaptées en permanence. Il y est procédé au sein de groupes de travail composés de personnel expérimenté et motivé.

Il reste donc beaucoup à faire dans les années à venir au niveau des normes relatives aux systèmes de détection d'incendie. Une coordination mutuelle entre les groupes de travail sera également très importante à cet égard.

Référence : Article « Actualité normative » de Bart Vanbever du Fireforum Magazine d'août 2022

L'information dans cet article est exacte au moment de la publication et est basée sur les lois et l'état de la technologie à ce moment-là.
